

# Points d'information du DRMG et du CMDP

À l'intention des médecins,  
des dentistes et des pharmaciens

Coronavirus  
(COVID-19)

29 JANVIER 2021

## Directives et messages importants

### 1- ITSS : INTERVENTIONS CLINIQUES EN PERIODE DE PANDEMIE DE CORONAVIRUS COVID-19

En raison de l'augmentation de cas de COVID-19 au Québec et de l'annonce par le gouvernement de la mise en place des mesures en fonction d'un système de paliers d'alerte distincts pour chaque région socio sanitaire du Québec, les soins et les services offerts doivent être adaptés. En juin 2020, le MSSS a publié « [ITSS : Interventions cliniques en période de pandémie de coronavirus COVID-19 - Orientations de la direction de la prévention des ITSS du MSSS](#) ». Cette directive est [une mise à jour de cette publication](#).

### 2- BULLETIN TÉLÉSANTÉ À L'INTENTION DES MEMBRES DU CMDP DU CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE

La Direction de services professionnels du CIUSSS de la Capitale-Nationale vient de publier un nouveau [bulletin d'information Télésanté](#). Au sommaire, une mise à jour des lignes directrices en télésanté, les midis-causeries sur les fonctionnalités de TEAMS, l'évaluation des soins et services offerts par télésanté, l'implantation de la téléconsultation dans les CHSLD publics de l'établissement et l'utilisation de la caméra en contexte de télésanté.

### 3- ABROGATION DES CODES DE FACTURATION POUR LA RADIOGRAPHIE DES SINUS

Dans une note de service adressée aux membres du CMDP du CIUSSS de la Capitale-Nationale, la directrice des services professionnels, Dr Isabelle Samson, informe que l'Institut de la pertinence des actes médicaux (IPAM) du Québec, en accord avec la fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), a résolu d'abroger les codes de facturation pour la radiographie des sinus à compter du 18 janvier 2021. Les examens effectués avant cette date seront toutefois lus. L'évaluation de pathologies associées devra désormais se faire selon l'évaluation clinique du patient ou via un examen diagnostique alternatif.

Il n'est donc plus possible de demander une radiographie des sinus au CIUSSS de la Capitale-Nationale. À noter que le CHU de Québec – Université Laval applique la même orientation.

Nous vous invitons à vous référer à l'IPAM ou à la FMSQ pour de plus amples informations soutenant cette décision.

### 4- DIRECTIVE SUR L'UTILISATION SÉCURITAIRE DES OUTILS DE COLLABORATION OFFICE 365 PAR LES MÉDECINS

La présente [directive](#) a pour objectif d'encadrer l'utilisation sécuritaire des outils de collaboration, notamment le système de messagerie corporatif au sein des établissements publics, particulièrement par les médecins, les résidents et les externes. Le but étant de préserver le système de santé du Québec contre toute atteinte à la disponibilité, à l'intégrité et à la confidentialité des informations dont ils disposent.

Veuillez consulter la [note de service](#) ou l'[aide-mémoire](#) pour connaître le détail des étapes à suivre afin de se conformer à la directive entrée en vigueur le 4 décembre 2020.

## 5-FORMATION CONTINUE – VACCINATION CONTRE LA COVID-19 : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les membres du comité de formation continue du CIUSSS de la Capitale-Nationale tiennent à remercier les 165 membres qui se sont joints, le 28 janvier 2021, à la formation virtuelle avec la conférencière Dre Chantal Sauvageau, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive.

Un merci spécial à la Dre Chantal Sauvageau et à la Dre Gisèle Trudeau pour cette excellente formation.

Pour ceux qui n'ont pu assister à la formation ou qui désirent la réécouter, celle-ci sera disponible au courant de la semaine du 1<sup>er</sup> février 2021, les détails vous seront transmis ultérieurement. Pour les personnes qui ne sont pas membres du CMDP du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou qui n'étaient pas présents lors de la présentation, il vous est possible d'obtenir les crédits de formation en faisant le visionnement via le site de la FMOQ où la formation sera également disponible.

2

## 6- ÉTAT DE SITUATION

**Capitale-Nationale :** Pour connaître l'ensemble de la situation, consultez la page [CORONAVIRUS \(COVID-19\)](#) du site Web du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Vous y trouverez de l'information sur les sujets suivants :

- [État de situation](#) (cliquez sur l'hyperlien « communiqué » pour prendre connaissance du dernier communiqué de presse)
- [Nombre de cas positifs et rétablis](#)
- [Carte des paliers d'alerte et des mesures en vigueur par région](#)
- [Liens utiles](#)

**Québec :** Pour connaître l'état de situation provincial, consultez :

- [INSPQ – Données Covid-19 au Québec](#)
- [État de situation des cas confirmés par CHSLD au Québec](#)

## 7- FRÉQUENCE DE DIFFUSION DU BULLETIN COVID-19 - MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS

Les bulletins destinés aux médecins, dentistes et pharmaciens sont dorénavant diffusés selon la disponibilité des informations et la pertinence de la diffusion. Soyez toutefois assurés qu'au besoin, il sera toujours possible de produire un bulletin express ou d'augmenter la fréquence de diffusion.